



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique au Numérique Educatif

DANE/17-740-2 du 08/05/2017

**APPEL A CANDIDATURE DE TROIS CHARGES DE MISSION A MI-TEMPS AUPRES DE LA
DELEGATION ACADEMIQUE AU NUMERIQUE EDUCATIF**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ROOS - Tel : 04 42 91 75 91 - ce.dan@ac-aix-marseille.fr

Trois postes de chargé de mission à la délégation académique au numérique pour le premier degré sont à pourvoir à la rentrée 2017. Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe.

Les professeurs des écoles intéressés sont invités à transmettre un CV et une lettre de motivation, par voie hiérarchique, avant le vendredi 9 juin 2017 au délégué académique au numérique à l'adresse suivante : ce.dan@ac-aix-marseille.fr

Les candidats retenus pour un entretien seront informés le lundi 12 juin. Les entretiens se dérouleront le mercredi 14 juin 2017 après-midi au rectorat.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE

CATEGORIE : A

CORPS / GRADE : **Professeur des écoles**

EMPLOI-TYPE : **Chargé de mission Pôle DANE 1^{er} degré**

FONCTION :

Chargé de mission de la délégation académique au numérique éducatif

AFFECTATION :

Poste budgétaire : Rectorat d'AIX-MARSEILLE

Décharge à mi-temps des heures d'enseignement

Lieu d'exercice : Rectorat – Aix-en-Provence DANE (Délégation académique au numérique Éducatif)

Description de la structure et du poste

La délégation académique au numérique éducatif est composée d'enseignants qui interviennent comme chargés de mission au sein du pôle numérique académique.

Le pôle numérique académique est chargé du suivi des projets numériques, en particulier du plan numérique national, il est placé sous la responsabilité du Délégué académique au numérique (DAN).

Le chargé de mission 1er degré assurera plus particulièrement le suivi des actions à destination du premier degré et du cycle 3. Il dépendra administrativement de la Direction des Systèmes d'Information. Un ordre de mission permanent lui sera délivré afin de faciliter ses déplacements. Il disposera d'un bureau dans les locaux du rectorat.

Activités essentielles

Le chargé de mission sera le collaborateur du DAN et de ses adjoints (adjoint DAN/DSI et adjoint premier degré).

À ce titre il pourra participer aux activités suivantes :

- assurer les compétences de webmestre de sites pédagogiques académiques ;
- assurer le suivi du plan numérique et de son déploiement dans les écoles et les collèges numériques dans ses différentes composantes : ressources, formation et équipement ;
- produire des ressources et assurer des formations ;
- participer à des actions dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information ;
- collaborer avec les autres chargés de mission de la DANE (premier et second degré) ;
- assurer le suivi du déploiement des environnements numériques de travail (ENT) ;
- participer au suivi et l'élaboration des synthèses des enquêtes nationales ;
- repérer, accompagner et valoriser les expérimentations et pratiques innovantes en menant une étude sur les nouveaux modes d'apprentissage via le numérique ;
- aider à la construction des formations en s'appuyant sur la plateforme M@gistère.

Compétences requises et savoirs associés

Le chargé de mission du pôle DANE académique devra avoir une très bonne connaissance :

- des problématiques liées à la pédagogie et plus particulièrement à l'usage du numérique ; une expertise pédagogique est indispensable ;
- de la politique nationale et académique en matière de développement des usages du numérique dans l'éducation ;
- de la sécurité informatique ;
- des portails académiques et nationaux et des environnements de travail ;
- des plateformes de formation à distance et des sites académiques.

La grande diversité des personnes avec lesquelles il est amené à travailler (collectivités, services académiques, services de l'état) nécessite des qualités relationnelles et organisationnelles.

Il devra également posséder les qualités humaines :

- capacités d'écoute et d'analyse ;
- capacités à travailler à l'intérieur d'une équipe ou d'un réseau ;
- capacités à accompagner le changement et à s'adapter.